

Mie 9 janvier 1950

Monsieur Latour.
Mairie de
Beffle.

Monsieur le Secrétaire,

Tout d'abord nous vous
envoyons pour vous et votre famille nos
bons vœux pour l'année nouvelle, ainsi qu'à
tous les amis.

Nous avons récemment été
très surpris en lisant votre lettre, et nous ne
comprendons rien de cette histoire. Y a-t-il eu une
erreur d'identification en 1940. Comme vous le dites,
on peut être à t'il été tué avant Beffle.

Je vais vous donner quelques explications sur
l'exhumation, qui a eu lieu entre septembre et
octobre 1949. Sur le papier que nous avons
reçu du Ministère, il y a marqué, le retour
du corps de votre fils, qui vient du Cimetière
de Templeux, en Belgique. Le corps a été
transporté au dépôt mortuaire de Sedan (Arlon),
et de là transféré, ici à Metz. Vous aussi l'adressez
au dépôt mortuaire de Sedan - Bâtiment Y -
rue de Bazailles - Sedan - tél: 7.95. Je vous
donne tous ses renseignements, comme vous vous
les avez demandés. Nos fonctions ne nous
permettent pas de vous indiquer le corps qui est celui et le votre.
Il y a eu erreur de nom.